



Groupe d'experts de la statistique sociale Mandat

Le groupe d'experts conseille les producteurs de statistiques de la Confédération sur les questions de développement et de révision des statistiques dans les domaines de la sécurité sociale ainsi que de la situation économique et sociale de la population. Il soutient également la collaboration entre les producteurs de statistiques et les groupes d'utilisateurs (échange d'informations, clarification des besoins en informations, définition des priorités en la matière). Il encourage la coordination des travaux des différents producteurs de statistiques de la Confédération et des cantons. Il s'engage pour la comparabilité internationale des résultats statistiques et contribue au développement de la coopération entre les services statistiques officiels et la communauté scientifique.

Il s'exprime en outre sur le programme pluriannuel dans le domaine de la sécurité sociale et des informations statistiques relatives à la situation économique et sociale de la population, et prend périodiquement position sur les priorités à l'intention de la Commission de la statistique fédérale. De même, il prend part à des discussions sur des documents de base des projets statistiques.

Le groupe d'experts identifie et signale les principales lacunes en matière d'information et propose des pistes visant à les combler. Au besoin, il évalue l'utilité et l'état de certaines statistiques.

Il se réunit deux à trois fois par an, en fonction des besoins, et a un rôle consultatif. Son secrétariat est assuré par la division Population et formation de l'OFS, qui rédige le procès-verbal des séances.

Neuchâtel, le 30.04.2022